

Compte-rendu de la Commission Formation et Vie Universitaire

du jeudi 02 octobre 2014

Présents ou représentés :

Collège A : Claudine Mélan, Philippe Birgy, Christine Mias (procuration à Philippe Birgy) Myriam De Léonardis jusqu'à 16 h, Éric Foulon, Philippe Canguilhem.

Collège B : Patrice Bouyssières, Jean-François Camps, Christian Valade (procuration à Philippe Birgy), Anne Rohr, François Grèzes-Rueff (procuration à Sophie Gosselin), Sébastien Rayssac, Egéa Anne Philippe (procuration à Sébastien Rayssac) Enrique Fraga.

Collège BIATSS : Michel Chandelier (procuration à Enrique Fraga), Françoise Duprat, Sophie Gosselin.

Collège Étudiants : Margot Petit-Breuilh (procuration à Robin Cantaloube), Clément Daney (procuration à Alexandra Neira), Alexandra Neira, Damien Renier (procuration à Marion Pressé), Marion Pressé, Robin Cantaloube, Guenaelle Chaambany (procuration à Robin Cantaloube), Karim Brahimi (procuration à Marion Préssé), Thalia Denape (procuration à Alexandra Neira), Agnès De Gracia jusqu'à 15 h (procuration à Enrique Fraga), Élodie Cahuzac, Xavier Régnier (suppléant), Hugues Raynaud, -Guillaume Frémont.

Collège des personnalités extérieures : Jean-Pierre Margaix (procuration à Patrice Bouyssières), Michel Montagne (procuration à Patrice Bouyssières).

Invités : Hélène Ricaud-Droisy, Christian Mange, Thierry Hénocq, Laurent Matuszewski, Rose-Mary Expert, M Laudebat, Anne Hébraud, Ingrid Charles, Christine Vergnolle Mainar.

Excusés : Duvignau Karine, Marie Chantal Dallet, Mme Redon.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle Martin

La séance débute à 14h15, le quorum étant atteint.

. Informations

Présentation

- Ateliers relatifs à la mise en œuvre d'enseignement à distance, « TICE-Camps », destinés aux enseignants de l'UT2J.

Il s'agit de proposer aux enseignants de l'UT2J un programme de formation numérique de trois heures le matin et d'un accompagnement l'après-midi. Ces ateliers seront mis en place pendant la période de « pause pédagogique » en février 2015, avec la possibilité de suivre d'autres sessions qui seront programmées par la suite.

Un complément de formation sous forme de « scénario type » d'accompagnement du travail des étudiants sera proposé (aide à la révision avec correction et commentaires).

Cette année la 3^{ème} édition appel à idées « Innovanum » va être mise aussi en place pour tous ceux qui seraient intéressés par le numérique dans leurs enseignements, un accompagnement est prévu pendant tous le semestre. Il y aura aussi la Formation ouverte à distance (FOAD), les MOOC, le développement de la labélisation « TICE Qual » (valorisation des UE utilisant les nouvelles technologies avec une plus-value sur la pédagogie) et les échanges pratiques.

Echanges et propositions pour faire diffuser l'information de ce projet auprès des enseignants.

1. Validation du compte rendu de la CFVU du 11 septembre 2014

La CFVU approuve à l'unanimité le compte rendu de la CFVU du 11 septembre 2014.

Votants : 32
Abstention : 0
NPPV : 0
Contre : 0
Pour : **32**

2. Formation, Orientation, Insertion (FOI)

Présentation Patrice Bouyssièrè

➤ **Présentation des projets UT2J retenus par le dernier jury COMUE Idex Formation.**

Il y a eu 11 candidatures présentées au 2^{ème} jury en avril 2014 sur les projets :

« innovation en licence » et « pluridisciplinarité en Master »

Il y avait 8 candidatures de l'UT2J et 5 ont été retenues par le groupe de travail, il s'agit de :

- ✓ Licence en Espagnol –parcours jeunes talents
- ✓ Master parcours « Conseil et Ingénierie pour l'enseignement supérieur » porteur du projet ESPE, UT1 et UT3.
- ✓ Master « Structuration des Mondes sociaux » porteur de projet Arts et Com et UT3
- ✓ Master parcours « Psychanalyse, philosophie économie politique du sujet » (PsychiEcoPolis) porteur de projet Département Philo
- ✓ Master Mention Mathématiques et Applications en alternance, porteur de projet math informatique.

Les délais d'appel d'offres ont été trop courts et les Composantes de l'Etablissement n'ont pas eu assez de temps pour examiner les dossiers. Il a été demandé à la COMUE de laisser un plus de délai pour l'étude des projets et la validation avant que ceux-ci ne passent devant le jury.

Ces projets IDEX portent essentiellement sur le matériel et l'ingénierie, pris en charge par la COMUE et non pas sur le temps d'enseignement, qui reste à la charge de l'Etablissement. Ces projets sont élaborés de façon à ce que la quasi-totalité des heures d'enseignement prévues soient en fait des heures dans des UE déjà existantes (mutualisation), ceci afin de d'éviter une charge financière supplémentaire.

Le groupe de travail doit faire un premier point au 15 octobre et un second fin novembre 2014, pour une validation du jury en mars 2015. L'appel à projet est déjà prêt et précise que les intentions de candidatures doivent remonter à la COMUE pour le 20 novembre.

Intervention d'Hélène Ricaud-Droisy :

Un complément d'information concernant ces projets financés par l>IDEX. Il ne faut pas s'attendre à ce que des créations de diplômes soit systématiques dans l'Etablissement, ils seront soumis aux mêmes exigences que les autres.

Question de Jean-François Camps : quelle est la pérennité des masters proposés dans le cadre des IDEX ?

Réponse de Hélène Ricaud-Droisy : l'UT2J peut répondre à des appels à projets car elle a une capacité de créations de diplômes. Par contre, si la composante ne peut effectivement pas envisager l'évolution de son offre de formation et si l'Établissement n'est pas informé en amont, il est difficile d'anticiper aussi bien sur les besoins réels que sur les aspects financiers. Les porteurs de projets essayent au possible de mutualiser et utilisent des UE déjà existantes. Si effectivement des problèmes d'effectifs de groupes venaient à se greffer et donc de places, il serait préférable de revoir où se situe la priorité concernant les équipements et l'accueil des étudiants dans les salles de cours inscrits sur des diplômes nationaux.

Intervention de Patrice Bouyssières : une information qui concerne les personnes qui voudraient faire des projets pour le prochain appel d'offres IDEX Formation : il a été accepté par le Jury que les heures de préparation en amont soient prises en compte dans la subvention. Ceci afin d'encourager les porteurs de projets.

Question de Robin Cantaloube UNEF : depuis les créations des IDEX en 2011, l'UNEF et plusieurs syndicats étudiants, enseignants et personnels sont très sceptiques concernant ces projets. Pour eux cela ne correspond pas forcément aux valeurs démocratiques qu'ils défendent et émettent des réserves. En effet, ils s'inquiètent sur les objectifs réels de ces formations, des filières sélectives d'initiative d'excellence, des diplômes collectifs. Ils demandent un peu plus d'éclaircissement.

Réponse de Patrice Bouyssières : quand la Ministre Valérie Pécresse a mis en place l'IDEX, c'était effectivement pour introduire de la concurrence entre établissements. Il fallait attirer les meilleurs enseignants et étudiants des autres universités, mais UT2J n'a pas voulu entrer dans ce système qui ne correspond pas à ces valeurs. L'UT2J après de nombreuses discussions avec la COMUE a réussi à faire valoir son positionnement et a transformé l'objectif premier de concurrence en objectif de coopération entre universités de la COMUE toulousaine. En effet, UT2J s'est positionnée sur une recherche d'excellence différentes de celle qui était visée au départ : l'excellence du lieu de formation pour les étudiants toulousains et non pas sur une pseudo excellence qui n'aurait eu pour but que d'attirer des étudiants ou professeurs d'ailleurs (tel une sorte de « mercato universitaire » !). Dans ce sens, les projets retenus sont effectivement des projets à effectifs limités, principalement axés en L3 ou Master, et ce sont des projets qui s'adressent à nos étudiants, venant compléter le panel des cursus qui leur sont proposés.

➤ **Accréditation 2016-2020 - mentions et parcours pour les LG, LPro et Master pour le contrat quinquennal 2016/2020.**

Présentation Hélène Ricaud-Droisy

Le tableau a été communiqué au secrétariat du CFVU, il y a pour l'instant 64 mentions réparties sur les 3 champs de formation et de recherche : « Arts, Lettres, Langues et Philosophie », « Informatique, Mathématiques et Technologies » « Sciences Humaines et Sociales », (hors 4 mentions des masters MEEF). Un prévisionnel de 88 mentions (+ 4 mentions des masters MEEF) est envisagé soit 1/3 de plus. D'après le tableau, il faut noter qu'il y aura environ 200 diplômes, 52 créations et environ 10 suppressions (principalement à IUT Figeac et au Département Géographie-Aménagement-Environnement).

Un travail entre l'UFR Lettres, Philosophie et Musique (LPM) et l'ESPE est à finaliser concernant l'évolution des parcours-types existants dans la mention MEEF 2nd degré (fusion entre Lettres modernes et Lettres classiques), ainsi que les précisions à apporter quant au projet de création d'un master « Pédagogie musicale spécialisée » travaillé conjointement par le Département Musique, l'ESPE et l'ISDAT (clarification intitulé et choix du portage administratif du diplôme). Il sera nécessaire de préciser le projet de mutualisation entre l'un des parcours-types de Master mention Psychologie et le parcours-type e-Fen (mention MEEF : Pratiques et Ingénierie de la Formation),

Concernant les créations en Licence générale, il s'agit essentiellement des déclinaisons de cursus (surtout en formation artistique). Il y a aussi des cursus discipline principale associée qui demandent à avoir des cursus centrés ; et dans certaines UFR, beaucoup de parcours-types de licence sont envisagés.

Il y en a peu en Licence Pro, pour l'instant 2 projets en cours de réflexion en lien avec l'ESPE, une évolution d'un DU, une redéfinition suite aux suppressions réalisées à l'IUT de Figeac et une création à l'ex IUP Arts Appliqués à Montauban.

Pour les Masters, le travail mené entre les équipes pédagogiques et les laboratoires ont suscité beaucoup d'intitulés provisoires. La thématique cinéma audiovisuel a fait l'objet d'un travail entre les SAVE, Lettres Modernes et cinéma Occitan, de même, une clarification de l'offre de formation a été travaillé entre l'ex IUP Arts Appliqués et le Département Arts & Com., ainsi qu'un projet entre le Département science du langage et le DEFLE. Une transformation de DU positionné actuellement à UT3 Fac Médecine est aussi en cours afin de le proposer en Master formation continue à UT2J.

Un choix stratégique et de réflexion doit être mené au niveau de l'Etablissement sur l'impact réel du choix des formations. Un chiffrage croisé de l'offre de formation et de l'aspect financier sera en prendre en considération.

Question de Françoise Duprat : l'ensemble du projet d'accréditation est fait par le Ministère et/ou l'Etablissement ?

Réponse : l'examen de fin de diplôme est fait par l'Etablissement et l'ensemble de l'architecture et la stratégie des formations sont communiqués au Ministère tels qu'ils sont décrits dans les textes de lois.

Question de Françoise Duprat : qu'en est-il des crédits, viennent-ils de la COMUE ?

Réponse : il faut savoir que la création d'un diplôme est choisi et financé par l'Etablissement, ne pas confondre avec les projets IDEX qui eux sont prévus par un financement spécifique via la COMUE. Ils sont définis sur une durée et ne concernent que la partie ingénierie. Les heures d'enseignements sont à la charge de l'Etablissement.

Intervention de Thierry Hénocq : un groupe de travail au sein de la COMUE a été mis en place relatif à une création d'un nouveau diplôme D2E (diplôme étudiant entrepreneur). A ce jour, aucune information n'a été communiquée.

Intervention de Patrice Bouyssières : il n'y aura aucun frais d'inscription supplémentaire pour les étudiants en formation initiale.

La CFVU vote un avis favorable d'étape sur le travail mené jusqu'à ce jour sur l'accréditation mentions et parcours pour les LG, LPro et Master sous réserve d'évaluation financière.

Votants :31
Abstention : 10
NPPV :0
Contre :0
Pour : **21**

- **Convention entre l'Université de Toulouse Jean Jaurès et le Conservatoire à Rayonnement Régional (dossier porté par le Département Art&Com, UFR LPM)**

Présentation Hélène Ricaud-Droisy

L'objectif est de clarifier les fonctionnements qui jusque-là ne faisaient pas l'objet de convention. Des dispositifs et accords sur les financements ont été définis pour qu'ils soient bien réaffectés à la bonne formation et aux bonnes UE. La communication, la scolarité et le service juridique ont travaillé sur cette convention et une modification sur l'accueil des non bacheliers a été demandée, ainsi que sur le logo UT2J.

Ces propositions ont donné lieu à un avis favorable à l'unanimité de la Commission FOI

La CFVU approuve la convention entre l'UT2J et le Conservatoire à Rayonnement Régional.

Votants : 31
Abstention : 0
NPPV : 0
Contre : 0
Pour : 31

Convention entre l'Université de Toulouse Jean Jaurès et le Lido, Centre des Arts du cirque de Toulouse (dossier porté par le Département Art&Com, UFR LPM)

Présentation Hélène Ricaud-Droisy

Ces propositions ont donné lieu à un avis favorable à l'unanimité de la Commission FOI

La CFVU approuve la convention entre L'UT2J et le Lido, Centre des Arts du cirque de Toulouse

Votants : 31
Abstention : 0
NPPV : 0
Contre : 0
Pour : 31

Evolution des référentiels de compétences en Licence

Présentation Hélène Ricaud-Droisy

En 2012, le Ministère de l'ESR a publié un document qui concernait 20 disciplines en licence dans lequel était consigné un panel de compétences génériques communes. Le collège des conseillers scientifiques a été missionné pour faire des auditions/consultation, mais on ne sait pas encore dans quels délais. Pour l'instant 45 mentions de Licences Générales sont répertoriées. Les membres de CFVU devront travailler sur les disciplines qui relèvent de notre Etablissement qui existaient déjà ; et définir l'impact que cela va engendrer à propos de l'évolution des référentiels de compétences. Actuellement, l'idée est de répartir les types de compétences en 1/3 de compétences disciplinaires, 1/3 professionnelles et 1/3 transversales et linguistiques.

Un appel à volontaires est demandé pour former un groupe de travail sur ce sujet à partir de fin octobre.

Question d'Enrique Fraga : le Ministère cherche-t-il à transformer les Universités pour les mettre au service et un peu sous l'emprise des entreprises et des grandes finances ? L'Université doit respecter le principe de laïcité et garder son esprit arbitre, et non pas avoir une ligne directrice dictée par des entreprises.

Réponse de Patrice Bouyssières : il faut savoir quelles compétences construisent les étudiants à partir de nos enseignements. L'Université est un lieu dans lequel on se forme à des cultures disciplinaires spécialisées et également au regard critique. Cet esprit critique (au sens complet du terme) s'exerce à partir de la prise en compte des valeurs et principes républicains dont la laïcité. Dans notre université, les étudiants futurs travailleurs, se forment à ces valeurs et principes et à cet esprit critique et analytique pour pouvoir participer en citoyens éclairés aux activités des entreprises. Par exemple, les étudiants doivent trouver chez nous des enseignements qui leur permettent d'exercer des compétences en termes de participation à des réunions, à des décisions et d'implication active dans le monde du travail.

3. Vie Universitaire et Culture (VUC)

Présentation Christian Mange

1. Le Conseil d'Orientation du CIAM a lieu le 07 octobre à 9h. Il est constitué à partir des membres de la COMVUC. Une proposition est faite aux étudiants de la CFVU d'envoyer un représentant par formation (APIEM, UNEF et Solidaire étudiant) à ce Conseil.
2. Un appel à candidature pour le poste de Directeur du CIAM a été lancé, actuellement un Administrateur provisoire est en place.
3. 2^{ème} édition du festival Arts&Fac le 11 octobre de 11 h à 12h30.
4. Journées des associations les 14 et 15 octobre. Animation du campus.
5. Bilan des journées d'intégration rentrée Universitaire 2014 qui ont eu lieu du 10 au 24 septembre avec 77 guides présents. Il y a eu 1377 étudiants primo-entrants qui ont participé à ces journées (2766 attendus). Une petite baisse par rapport à l'an dernier, peut être en cause le dysfonctionnement informatique (erreur de paramétrage) pour l'inscription en ligne sur l'UFR psychologie (275 inscrits en ligne). Un bilan général positif avec quelques petites modifications à revoir pour l'année prochaine. Un grand merci à la DIVE à Medhi de la MIE et à Ana Léal pour leur participation.

Intervention Anne Hébraud

Le projet Avignon 2014 européen dans le cadre de la semaine de l'étudiant est prévu le 09 (aux jardins Raymond 6 à Toulouse) et le 10 octobre à UT2J. Une reprise de la pièce « La guerre, un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout » sera présentée avec en fond le prix Nobel de la paix et du centenaire de la guerre de 14/18 mis en scène par une personnalité Serbe.

4.

Réflexion/débat à partir d'un document de travail présentant un projet de note stratégique pour l'AERES, à propos de notre politique de Formation et de Vie Universitaire. (Document joint)

Intervention de Patrice Bouyssières

Ce texte de préparation vient en complément d'orientation politique à partir des premiers résultats de notre auto-évaluation AERES. Il y aura trois chapitres, le 1^{er} sera texte d'orientation politique en matière de gouvernance et d'administration le 2^{ème} en matière de recherche et le 3^{ème} en matière de formation et de vie universitaire pour l'Université UT2J.

Le dernier bureau de la CFVU a demandé la modification de ce texte et prévaloir le taux de réussite des étudiants qui est le fil directeur dans notre Université. Proposition est faite de noter toute suggestion ou proposition d'amendement. Un accent est mis sur l'accompagnement des étudiants pour qu'ils se sentent mieux accueillis et suivis dans leurs parcours d'études.

10 000 étudiants partent de notre université chaque année (avec ou sans diplôme) et plus encore reviennent, dont seulement 3000 à 4000 qui viennent des lycées. Les 6 à 7000 autres viennent de la vie active, d'un BTS, d'une reprise d'études, et un nombre non négligeables sont des demandeurs d'emploi et des retraités. Bilan : l'Université est donc plus un organisme de formation d'adultes, qu'une suite aux études secondaires.

Remarque à propos des critiques sur le taux d'abandon en L1 : le SED est historiquement très développé à UT2J, et l'enseignement à distance quel que soit l'institution dans lequel il est organisé, génère un taux d'abandons important (en moyenne 70%). Une partie importante des abandons en L1 à l'UT2J est dû à ce que nous organisons des cours au SED. Comment améliorer cette situation ?

Il y aura quatre sous-chapitres, sans dépasser cinq pages :

- **1 Pour la réussite des étudiants : une participation accrue à la vie étudiante, à la vie culturelle de l'UT2J (écrit par Christian MANGE)**
- **2. L'amélioration de la lisibilité de notre offre de formation et la mise en valeur de la richesse et de la variété des parcours possibles dans notre université**
- **3. L'appropriation des outils techniques et relationnels porteurs de nouvelles pratiques en matière d'orientation, d'apprentissage et d'enseignement**
- **4. La dynamisation et la démocratisation du pilotage et de l'évaluation de notre offre de formation**

Question des représentants d'APIEM : une demande de modification chapitre 4 sur le terme « syndical ». Il faut savoir qu'il existe des associations qui ne sont pas des syndicats et des syndicats qui ne sont pas des associations. Une proposition de modification du texte est citée : « Formation syndicale et associative des élus étudiants par le soutien à des projets FSDIE ».

Question de Claudine Mélan : pourquoi ne pas enlever le terme « syndicat », car cela ne s'adresse pas systématiquement à des syndicats ?

Réponse de Patrice Bouyssières : en tant qu'entités au nom desquelles les candidats à l'élection universitaire peuvent se présenter peuvent être des groupes syndicaux ou des groupes associatifs. L'AERES demande à l'Université que fait-elle pour la formation des élus étudiants ? Donc il est pertinent de laisser cette précision. Pour l'instant il n'y a personne qui se présente à titre personnel et le terme collectif qu'il soit syndical ou associatif est plutôt présent au sein de l'Université.

Question de la représentante du SIMMPS : où est l'offre santé au chapitre 4 ?

Réponse : pour l'instant il n'y a que des éléments évaluatifs sur des projets d'amélioration des étudiants. Il s'agit ici d'un texte politique pour les évaluateurs de l'AERES qui évaluent les Etablissements. Le SUAPS peut être cité. Il faut savoir que 50% des étudiants sont inscrits au SUAPS soit une part importante du campus et qu'il serait intéressant de faire figurer ces éléments.

Questions diverses

Le Vice-Président Etudiant Guillaume Frémont demande la constitution d'une Commission préparatoire à la chartre UT2J des étudiants salariés et assimilés.

Présentation Guillaume Fremont

Une proposition est faite sur la constitution de cette commission qui sera composée de 6 étudiants désignés proportionnellement aux élus CFVU soit :

UNEF 3

APIEM 1

SOLIDAIRE ETUDIANT 2

et Guillaume Fremont en tant que Vice-Président.

Les invités seront : Mme Ricaud-Droisy , pour la COMFOI, Mr Bouyssières pour la CFVU, Mr Fraga pour mission handicap, Mr Dohin pour les sportifs de haut niveau et Mr Mange pour la COMVUC.

Une première présentation du travail effectué sera proposée le 15 janvier 2015 à la CFVU, une 2^{ème} version en février et la version définitive pourrait être votée en mars. Le but est que cette chartre puisse être mise en application à la rentrée 2015.

Questions d'Alexandra Neira

Pouvons-nous demander aux responsables des UFR de les impliquer dans l'application de cette chartre et la CFVU a-t-elle un rôle décisionnaire concernant le vote de la chartre ?

Réponse : il y a une possibilité de mettre à l'ordre du jour ce sujet au prochain Conseil des composantes.

Le vote pourra être effectué par la CFVU si cette chartre n'engage pas un aspect financier, sinon elle devra être présentée au CA.

La CFVU approuve la création d'une chartre UT2J des étudiants salariés et assimilés.

Votants : 17
Abstention : 0
NPPV : 0
Contre : 0
Pour : 17

Demande d'éclaircissement sur les cotisations sécurité sociale étudiantes.

Question de Robin Cantaloube (UNEF) : cela concerne les étudiants salariés qui doivent au moment des inscriptions à UT2J ou à l'ESPE doivent s'acquitter obligatoirement de l'adhésion et la sécurité sociale étudiante pour un montant de 213€ Cette obligation dépend d'un texte de loi apparemment et pour lequel les étudiants souhaiteraient en connaître l'existence.

En effet, d'après ce texte, l'année universitaire est fixé du 01/10 au 30/09 (soit un mois de décalage). Il faut savoir que les salariés cotisent déjà tous les mois sur leur feuille de paye à la sécurité sociale, donc ils sont normalement couverts, alors pourquoi ce doublon et est-ce vraiment propre à UT2J ?

Réponse de Rose Mary Expert (DIVE)

Il faut savoir que la sécurité sociale étudiante est représentée par les organismes LMDE au niveau national ou VITTAVI au niveau régional, comme la MGEN pour les fonctionnaires de l'éducation nationale qui sont une délégation de service public.

Les contrats de travail des étudiants salariés se terminent effectivement au 31/08, et pour un mois seulement ils sont obligés de s'affilier à la sécurité sociale étudiante. Un audit de la chambre régionale des comptes a rappelé à l'Université cette obligation.

Le régime étudiant prime sur le régime salarié, donc si un problème survenait pendant ce laps de temps, l'étudiant ne sera pas couvert.

Concernant l'année universitaire de la sécurité sociale, il est vrai que cela s'applique sur de vieux textes de loi et qu'il faudrait certainement les revoir mais au niveau national du Ministère et non pas au niveau local de UT2J.

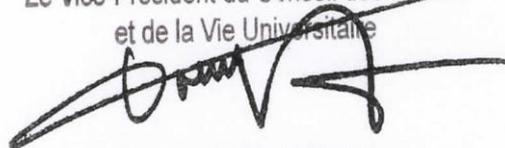
Intervention de Patrice Bouyssières

Une proposition d'établir une motion au Ministère avec les syndicats étudiants et la CFVU peut être envisagée afin de demander une modification de ces textes anciens.

La séance est close à 17h35.

Patrice BOUYSSIÈRES

Le Vice-Président du Conseil des Etudes
et de la Vie Universitaire



Patrice BOUYSSIÈRES